

Conditions générales de vente

- 1) La commande constatée dans le l'offre de service et dans le bon de commande est soumise aux conditions générales ici exprimées, à l'exception de toutes autres.
 - 2) Le Souscripteur. Le terme de «Souscripteur» ci-après repris désigne la partie qui est engagée envers APPTREE S.A., ci-après «Apptree». Apptree considérera que le Souscripteur est le signataire autorisé ayant signé le bon de commande, reconnaissant le cas échéant agir en vertu d'un mandat et dans les limites de celui-ci.
 - 3) Modification / Annulation. La signature de la présente commande par le Souscripteur vaut engagement ferme et définitif. Toute demande d'annulation permettra à Apptree de réclamer au client l'intégralité du prix fixé et ce à titre d'indemnité forfaitaire et irréductible.
 - 4) En cas de défaillance du Souscripteur pour une quelconque raison (notamment en cas de défaut de paiement de la facture à l'échéance figurant sur la facture), le signataire reste tenu personnellement de l'exécution des engagements souscrits issus du présent bon de commande et notamment du paiement.
 - 5) Produit. Le terme «produit» désigne l'ensemble des réalisations telles qu'application, site Internet vitrine, site Internet CMS, e-mailing ou tout autre outil développé par Apptree pour le Souscripteur. Le Souscripteur est tenu de livrer à Apptree les éléments de contenu utiles à la réalisation de son produit. Les documents, textes, dessins, logos, etc... livrés par le Souscripteur, le sont sous sa seule responsabilité, dans le respect de la législation en vigueur. Dans le cas où Apptree est mandatée pour apporter une partie ou la totalité du contenu du produit, il le fait sur base d'informations fournies par le Souscripteur. Celui-ci valide le contenu avant mise en ligne et en reste donc seul responsable. En outre, le souscripteur garantit à Apptree disposer des droits d'utilisation des éléments transmis et en décharge Apptree.
 - 6) Acceptation du produit. Apptree se réserve expressément le droit de ne pas mettre en ligne / envoyer ou de supprimer des produits contraires et ce sans devoir motiver sa décision sans préjudice des dispositions reprises à l'article 5 des présentes conditions générales.
 - 7) Livraison. Par livraison, en entend l'envoi, la mise en ligne ou la soumission aux stores (Appstore, Google Play, etc.) du produit. Les délais de livraison sont communiqués à titre indicatif. En aucun cas un retard de livraison ne donne autorisation à l'annulation du contrat ou au paiement de dommages et intérêts pour Apptree.
 - 8) Droits d'auteur. Les codes source ainsi que tous les procédés techniques et notamment les technologies mises en oeuvre pour le fonctionnement du produit constituent la seule et unique propriété de Apptree. Le Souscripteur s'engage à respecter pleinement l'intégralité des droits de cette dernière.
- Sauf stipulation expresse, les droits de reproduction ne sont jamais concédés pour les créations. Considérant les dispositions légales en matière de propriété artistique et industrielle et de concurrence déloyale, tous les modèles, compositions, créations graphiques etc en quelque technique que ce soit, créées par Apptree resteront son unique propriété. Leur reproduction, déclinaison ou imitation sous une forme quelconque et par quelque procédé que ce soit, lorsqu'elle est réalisée sans autorisation préalable de Apptree, constitue une contrefaçon ou un acte de concurrence déloyale. Le non respect de cette clause entraîne, le cas échéant, une action en justice. Lorsqu'une facture est établie avec la mention « cession de création et vente des droits de reproduction » le client devient seul propriétaire de ladite création dès règlement de la facture.
- 9) Service Après-vente. Si le Souscripteur estime qu'Apptree a commis un manquement dans l'exécution de ses obligations, il doit en faire part, par courrier recommandé, dans un délai de trois (3) mois suivant la mise en ligne du produit. Si aucune anomalie de quelque nature que ce soit n'est signalée par le Souscripteur à Apptree dans les trois (3) mois suivants la mise en ligne, le produit sera considéré conforme.
- En cas d'exécution fautive, les dommages et intérêts auxquels pourra prétendre le Souscripteur se limiteront à la modification du produit dans les limites du contrat. Les éventuelles réclamations du Souscripteur ne suspendent pas l'exigibilité des montants dus.
- 10) Respect des tarifs. Sauf stipulation contraire, Apptree s'engage à respecter ses tarifs sur une durée d'un mois à compter de l'émission de l'offre de service.
 - 11) Paiement et garantie.

Paiement. Sauf stipulation contraire, nos prix s'entendent hors TVA et autres taxes. Sauf stipulation contraire, la facturation est établie comme suit : 50 % à la signature, le solde à la livraison du produit. Les factures d'Apptree s.a. sont payables en Belgique au grand comptant sauf disposition contraire sur le bon de commande. Toute facture impayée dans la huitaine de son échéance, engendrera, de plein droit et sans mise en demeure, un dédommagement pour couvrir les frais de recouvrement fixé forfaitairement à 10% (dix pourcent) du montant total de la facture. Le montant de la facture sera en outre majoré de plein droit et sans mise en demeure préalable, des intérêts de retard fixés à 15% par an. En cas de défaut de paiement à l'échéance, Apptree se réserve expressément le droit de suspendre l'exécution des prestations. Le fait de suspendre les prestations n'exonère pas le client du paiement de la totalité des sommes dues et des majorations appliquées.

Garantie. Par la signature du présent contrat, le Souscripteur garantit avoir les capacités de règlement suffisantes pour assurer la couverture de la créance d'Apptree. Si après analyse, les capacités de règlement du Souscripteur se révèlent insuffisantes, Apptree pourra lui proposer une adaptations de sa commande de nature à assurer à ce dernier une garantie de règlement satisfaisante. En cas de non paiement, de refus ou de non exécution de cette ou ces adaptations par le Souscripteur, Apptree sera en droit de ne pas exécuter la présente commande.

12) Prestations périodiques. Le paiement des prestations périodiques (maintenance, hébergement, gestion de noms de domaine ...) se fait à la commande et à chaque date d'anniversaire pour la période suivante. Il est expressément convenu que l'abonnement se renouvelle tacitement d'année en année, mais pourra être résilié un mois avant la date anniversaire par l'une ou l'autre des parties par courrier recommandé. La résiliation prendra dès lors effet le jour de la date anniversaire. Le non-paiement à l'échéance entraînera une coupure des services sans préavis.

13) Protection de la vie privée. Le Souscripteur consent expressément à ce que ses données fassent l'objet d'un traitement informatique. Apptree s'engage à respecter toutes les dispositions légales auxquelles il est tenu quant à la protection de la vie privée lors du traitement des données à caractère personnel relatives aux salariés. Le Souscripteur a un droit d'accès, d'opposition et de rectification des dites informations conformément à la législation actuellement en vigueur. L'ensemble de ces données est susceptible d'être conservé au moins 5 (cinq) ans après la fin de la relation contractuelle avec le Souscripteur.

14) Le contrat et les conditions générales contiennent et exposent l'intégralité des intentions des parties et prévaut sur toute autre convention, entente ou arrangement oral ou écrit, relatifs à l'objet même du contrat. Nulle partie ne sera fondée à se prévaloir d'un contrat, entente ou arrangement auquel il ne serait pas fait expressément référence dans le contrat. Le contrat et les conditions générales ne pourront être ni amendés ni modifiés, et aucune modification ni ajout ne pourra être apportés, sinon par un écrit, signé par les parties ou par des représentants des parties dûment autorisés à cet effet. Toutes modifications apportées aux clauses et conditions du contrat et/ou des conditions générales, si elles ne sont pas confirmées par écrit, seront nulles et sans effet. Le fait que l'une des parties n'ait pas exigé l'application d'une clause quelconque du contrat ou des Conditions générales, que ce soit de façon permanente ou temporaire, ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation aux droits de cette partie découlant de ladite clause. La nullité d'une des clauses du contrat ou des Conditions générales n'affecte pas la validité des autres clauses et du contrat ainsi que des conditions générales dans leur ensemble.

15) Le contrat, ainsi que les conditions générales sont exclusivement régis par les lois de la Belgique et seront interprétés conformément à celles-ci. Il est expressément convenu que tous litiges découlant du présent contrat et des conditions générales sont de la compétence exclusive des tribunaux de Marche-en-Famenne.